

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2012

CRÉATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT - (N° 433)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 67

présenté par
Mme Valter et M. Brottes

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après la deuxième occurrence du mot :

« et »

insérer les mots :

« conduites par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.